

**Les élus doivent accompagner l'évolution de leur ville et les architectes traduire les vibrations de leur époque, affirme Daniel Dugléry, le maire de Montluçon.**

**Ensemble, ils peuvent conduire la transformation de la cité.**

**Il témoigne.**

# Le tiercé gagnant



**L**a formule peut paraître belle et juste. Mais c'est à chaque fois un pari. "Certains élus restent figés dans le passé et d'autres sont allés trop vite pour modifier l'urbanisme de leur ville", constate le Maire. Comment alors choisir le bon rythme ? Décider au bon moment ? Sauvegarder mais aussi démolir. Réhabiliter mais encore construire. Bref, intervenir quand il le faut, effectuer ce va-et-vient permanent entre le passé et l'avenir. Dans une ville, marquée par une forte tradition industrielle, comme Montluçon, confrontée à une nouvelle logique économique, Daniel Dugléry a classé les besoins à trois niveaux : intervenir sur les bâtiments qui sont devenus de véritables monuments, reconverter les friches industrielles et créer de nouveaux équipements. Et tout cela en quelques années !

Premier épisode, la résurrection de l'église Saint-Paul, un ouvrage architectural quasiment unique en son genre, construit de 1864 à 1867, dans un style néo-gothique au cœur d'un quartier en pleine expansion, avec une structure intérieure en fonte, due à l'architecte Louis-Auguste Boileau, et classée monu-

## Centre aqualudique La plongée mise en scène

Point de départ du parc omnisports, le centre aqualudique de Montluçon est organisé autour des différentes pratiques liées à l'eau : de la natation sportive de compétition aux soins du corps, du divertissement en plein-air à la plongée sous-marine.

(1) Se reporter à *Auvergne Architectures*, n° 34 de juillet 2004.

### Maitre d'ouvrage :

Communauté d'agglomération de Montluçon

### Architectes :

Chabanne et Partners (Lyon)  
J.P. Maret (Montluçon)

Sur 14 000 m<sup>2</sup>, la nouvelle cité administrative, inaugurée récemment, regroupe des bureaux de la Ville, de l'agglomération et du Conseil général, jusqu'ici dispersés à travers la cité.

ment historique en 1985 (1). En deux ans, les travaux ont permis de reprendre la toiture et les clochers. Et juste en face, la Maison des syndicats, un édifice communal, qui représente une partie de l'histoire de cette ville à forte connotation ouvrière. Il en est de même pour l'Hôtel de Ville, une bâtisse imposante construite en 1901, pur produit de cette industrie triomphante.

### Un musée des musiques populaires

Avec ce souci constant de réhabiliter le patrimoine de Montluçon, la Ville a décidé aussi de transformer le théâtre municipal, autrefois théâtre à l'italienne remis aux normes dans les années soixante-dix, véritable vitrine historique de Montluçon, en n'en gardant que la "coquille" "pour le faire entrer dans notre époque", précise le maire (2). Dans le même esprit, il poursuit un projet scientifique et culturel, plus raisonnable et moins grandiose que la Cité des Musiques vivantes, projetée sous l'égide du château des Ducs de Bourbon et présentée dans le n° 18 d'*Auvergne Architectures* d'avril 1998, en prévoyant un musée des musiques populaires, un espace pour organiser des

concerts, d'ici à 2009. Le tout regroupé, autour de la place Notre-Dame, dans deux hôtels particuliers, un immeuble du Moyen Âge situé au dessus du passage du Doyenné et le château déjà restauré.

Faut-il compter l'avenue Marx Dormoy dans la première partie de cette reprise en main de l'architecture montluçonnaise ? En tout cas, l'embellissement de l'avenue Marx Dormoy, avec son esprit haussmannien, inaugurée en 1864 par Napoléon III, pour relier le centre historique à la gare, avec une large perspective sur le château, fait partie de ce renouvellement (3). "Nous nous sommes efforcés de lui redonner son faste, en restaurant la cohérence de cette belle avenue, soulignée par une ligne de jets d'eau partageant quatre bassins", souligne le maire. La transformation totale des anciens abattoirs municipaux en centre de secours moderne et adapté aux nombreuses missions des sapeurs-pompiers (voir notre encadré) participe aussi au rebond de Montluçon.

Comme la nouvelle cité administrative, regroupant sur 14 000 mètres carrés, des bureaux de la Ville, de



# du maire de Montluçon

l'agglomération et du Conseil général, jusqu'ici dispersés à travers la cité dans six bâtiments différents, pour assurer un meilleur service aux habitants (4). Situé entre le Cher et la cité médiévale, le bâtiment se substitue aux anciennes friches industrielles des usines des Hauts-Fourneaux. Première étape d'une vaste politique pour reconquérir des terrains délaissés par Dunlop, repris par de nouvelles entreprises, et la SNCF, où s'installera une plate-forme logistique

pour les poids-lourds, soit un total de 47,5 hectares, réunis de part et d'autre de la RCEA, Route Centre Europe Atlantique, et qui seront desservis, en 2010, par une bretelle autoroutière. Terrains qui sont d'ailleurs soumis à un cahier des charges, établi en liaison avec la Chambre de commerce, au niveau du paysage.

Au titre des nouveaux projets, le centre aquatique, avec un bassin olympique de 50 mètres et 1000



## Le nouveau centre de secours ouvert sur la ville

Tout en gardant l'entrée principale de l'ancien abattoir municipal, transformée dans les années soixante en caserne de pompiers, le nouveau centre de secours offre une façade dégagée sur la rue Descartes et une large perspective sur la place du Onze-Novembre. Il regroupe tous les espaces dans un même bâtiment en les reliant par des circulations claires et fonctionnelles : garage, locaux administratifs restaurant, formation, vestiaires...

Pour réussir l'alchimie de l'esthétique et du confort, le projet mêle les savoir-faire traditionnels aux techniques les plus modernes, des matériaux, tels que l'aluminium, le verre ou le polycarbonate alvéolaire, aux couleurs les plus chaleureuses, le rouge notamment. Couvert d'une toiture en vague, le bâtiment ménage de nombreuses ouvertures afin d'apporter un éclairage naturel aux espaces intérieurs.

De dimensions et de formes différentes, pour briser l'effet de masse, depuis la rue notamment, les cinq volumes s'agencent également selon des critères fonctionnels. Les locaux de commandement et le standard, placés en surplomb, bénéficient ainsi d'une large visibilité sur l'ensemble du site et les abords. Quant à la tour d'exercice, sur sept niveaux, elle abritera également une colonne ventilée pour le séchage des tuyaux, un équipement qui n'existait pas jusqu'ici.

### Architectes :

Dominique Lerner /  
André Ménil-Lerner /  
Jean Noailhat  
(Bourbon  
l'Archambault, Allier)

**Coût des travaux :**  
3,2 millions d'euros

**L'embellissement de l'avenue Marx Dormoy, avec son esprit haussmanien, fait partie de ce renouvellement.**

places assises, un bassin extérieur de 25 mètres, un espace de remise en forme... s'inscrit dans un projet plus vaste de centre omnisports, avec un stade et une halle des sports (voir encadré). Il est prévu pour rassembler

Cher, dépourvue de schéma directeur et de plan d'urbanisme, destinés notamment à la refonte complète de Plan global de déplacements urbains. Une équipe travaille déjà sur l'aménagement urbain, la cohérence des équipements commerciaux et le renforcement de la mixité sociale. Dans ce cadre, une centaine de pavillons doit être créés dans le quartier de la Ville-Gozet. "L'aménagement d'une ville doit être précis", se plaît à répéter le maire.



**La reconquête nord de l'agglomération avec, de part et d'autre de la route Centre Europe Atlantique, le parc aquatique, le Centre Routier international, le Pôle Logistique et la Technopôle de la Loue.**

l'ensemble des activités sportives de l'agglomération, sur une emprise de 45 hectares, à la jonction des communes de Montluçon, Domérat et Saint-Victor. "Avec le développement de la technopole de la Loue et les projets d'usine de thermolyse et du centre routier international, rappelle Daniel Dugléry, il participe au programme de reconquête du nord de l'agglomération".

Retenue dans le cadre de la rénovation urbaine (ANRU), avec une enveloppe budgétaire de 80 millions d'euros, la Ville vient d'engager aussi les premiers travaux sur la rive gauche du

(1) **Architecte :** François Voinchet, Moulins  
**Coût des travaux :** 2,55 millions d'euros

(2) **Architectes :** Fabre et Speller, Clermont-Ferrand

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Montluçon  
**Coût :** 2,66 millions d'euros

(3) **Architecte :** Llorca (Courbevoie)  
**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Montluçon

(4) **Architectes :** Atelier 4 (Clermont-Ferrand)  
**Coût des travaux :** 16 millions d'euros